



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **14 janvier 2026 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 867 160
2025-055	Numéro d'immeuble :	Chemin Priest, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>1. Autoriser une hauteur d'un mur de soutènement de 4.72 mètres au lieu de 1.5 mètre, contrairement aux dispositions de la section 3.4, chapitre 5 du Règlement de zonage numéro 115-2;</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/wp-content/uploads/2025/12/Document-presentation-DM-Priest-VF.pdf</p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 17^e jour du mois de décembre de l'an 2025.

Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire
Greffière et directrice des affaires juridiques